

## Commission littoral et mer (COLIMER)

### Brève

**réunion du 5 mars 2019**

Le 5 mars dernier sous la présidence de Pierre Vogt, la COLIMER a traité des points suivants :

#### ➤ Avis sur le document stratégique de façade (DSF)

La COLIMER a préparé le projet d'avis que doit rendre le comité de bassin sur le document stratégique de façade sur saisine du Préfet Maritime de la Manche et de la mer du Nord et de la Préfète de Normandie.

La COLIMER a tenu tout d'abord à saluer l'ampleur du travail accompli dans les délais contraints. Elle propose au comité de bassin d'émettre un avis favorable sur le document, assorti de recommandations portant notamment sur la prise en compte du changement climatique, la nécessité de renforcer la cohérence de diagnostic entre la DCE et la DCSMM et le renvoi au SDAGE de la définition de l'échéance d'atteinte des objectifs de flux de nutriments à la mer.

La COLIMER attire de plus l'attention du comité de bassin sur la prise en compte des objectifs environnementaux dans le futur plan d'action, compte tenu de l'intégration forte des objectifs socio-économiques et des objectifs environnementaux, et sur l'importance de son association aux futurs travaux pour une parfaite coordination avec le SDAGE 2022-2027.

Enfin, il est à noter que la sous-région marine Manche Est Mer du Nord est partagée avec le bassin Artois-Picardie. Le projet d'avis proposé par la COLIMER au comité de bassin Seine-Normandie est cohérent avec le projet d'avis soumis au comité de bassin Artois-Picardie, qui se réunira le 15 mars 2019.

#### ➤ Etat des masses d'eau et risque de non atteinte des objectifs environnementaux

L'état écologique et l'état chimique des eaux littorales et de transition est présenté à la COLIMER. Prenant acte de ces résultats, la COLIMER tient à signaler l'importance de disposer de chroniques de concentrations en contaminants dans la chair de poissons en estuaire de Seine afin de quantifier la dynamique de décroissance des polluants historiques.

L'évaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux est présentée. Certains points, tels que l'augmentation des teneurs en HAP dans les sédiments au droit de Cherbourg, doivent être précisément investigués.

#### ➤ Dynamiques phytoplanctoniques et efflorescences toxiques : projets PIANO et S3-EUROHAB

Les résultats relatifs à la recherche des pigments phytoplanctoniques sur le littoral normand sont présentés par IFREMER. Ce projet confirme l'intérêt de la technique de dosage des pigments pour le suivi en routine des peuplements phytoplanctoniques. Il met en lumière également l'importance en biomasse du picophytoplancton, qui n'est pas quantifiable par microscopie optique. Il a également permis de mieux décrire l'évolution du peuplement phytoplanctonique au fil des saisons et pose la première pierre d'un indice de composition, demandé par la DCE, destiné à entrer dans l'évaluation de l'état des eaux.

Le projet S3-EUROHAB, quant à lui, est relatif à l'utilisation de la télédétection pour le suivi des efflorescences algales nocives. Ce projet en cours comporte également la mise en place d'un système d'alerte accessible aux acteurs via une plateforme internet ainsi que l'analyse des impacts socio-économiques des efflorescences toxiques. Devant l'exposé du coût de ces phénomènes pour l'activité économique, la COLIMER rappelle l'importance d'investir suffisamment de moyens financiers et humains dans la surveillance environnementale et la recherche.